

CEPF Final Project Completion Report

Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions, below.

Organization Legal Name	<i>Association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement</i>
Project Title	Contribution à la création participative d'une aire protégée dans le massif de Babor
CEPF GEM No.	63194
Date of Report	15/06/2017

CEPF Hotspot : BASSIN MÉDITERRANÉEN

Strategic Direction : Direction stratégique 3. Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité

Grant Amount : 182 436,20 USD

Project Dates : janvier 2014 – 30 avril 2017

1. Implementation Partners for this Project (*list each partner and explain how they were involved in the project*)

- Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie : l'INRAA est le partenaire officiel du projet. il a apporté un appui matériel au projet en mettant à disposition ses infrastructures pour l'organisation de réunions et ateliers du projet. Il a été impliqué dans toutes les étapes du projet notamment dans le cadre du comité de pilotage ;
- Les services forestiers (Direction générale des forêts et conservations des forêts des wilaya de Sétif et Bejaia) : la DGF a approuvé le projet et donné tout son appui à son exécution. Les services forestiers ont été impliqués dans la plupart des ateliers locaux et nationaux (organisation et participation). Les conservations des forêts ont été impliquées dans la plupart des missions de terrain et des actions d'information, de sensibilisation des acteurs et des populations concernés et d'éducation des écoliers. Ils ont également fournis un appui humain et matériel ;
- Communes de Babor et Oued Bared : les communes ont été impliquées dans toutes les activités, notamment dans les consultations des populations concernées. Elle ont fourni divers appuis matériels (mise à disposition d'un local à Babor pour les missionnaires), mise à disposition de salles pour les réunions et ateliers et organisationnels (identification et réunion des populations concernées, etc. La DGF a présidé le comité de pilotage et les conservations ont présidé les comités locaux de concertation intersectorielle ;
- Université Ferhat Abbas de Sétif : a été impliqué et a mobilisé ses moyens pour l'organisation de 3 événements qui se sont tenu au sein de l'université : atelier d'information et d'échanges sur la création du Parc national de Babor-Tababort (mai 2015), conférences sur la biodiversité (mai 2016), atelier local de présentation de la proposition de classement et de création du Parc national (décembre 2016). En juin 2015 une convention de partenariat visant le développement de travaux de recherche pour la conservation dans les Babors a été signée entre AREA-ED et l'université ;

- Les wilayas et les services déconcentrés de l'Etat des wilayas de Sétif et Bejaia et les communes de Darguina et de Tamridjet : ont été impliquées dans les comités de wilaya du projet et dans les ateliers de concertation avec les parties prenantes locales ;
- Les Parties prenantes nationales (Ministère de l'environnement, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, Ministère du tourisme) : Le Ministère de l'environnement a été impliqué dans le comité de pilotage national du projet alors que les autres départements ministériels ont été impliqués dans l'atelier national de présentation de la proposition de classement et de création du Parc national ;
- Associations locales de Babor et Oued Bared : la plupart des associations ont été impliquées dans les activités du projet et notamment dans la communication et la sensibilisation et dans les réunions des comités locaux du projet. L'association de Babor et celle de Oued Bared se sont particulièrement investies dans la préparation de certaines activités.

Conservation Impacts

2. Describe how your project has contributed to the implementation of the CEPF investment strategy set out in the ecosystem profile

Le site du projet « massif de Babor » est situé dans le **corridor biologique prioritaire « Montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie »**. C'est une ZCB prioritaire, qui couvre environ 11.200 ha et qui ne disposait d'aucune mesure de protection. Elle est visée par la direction stratégique 3 « Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité » et la priorité 3.1 « Création de nouvelles aires protégées et promotion d'une gestion améliorée des aires protégées existantes par le développement et la mise en œuvre de plans de gestion durable ».

A ce titre le projet a élaboré, en impliquant toutes les parties prenantes (locales et nationales) ainsi que les populations concernées, le dossier de classement d'une zone d'une superficie avoisinant les 24.000 ha, incluant la ZCB. Il a mis ainsi en place les bases des cadres juridiques permettant d'engager les procédures de classement du site comme aire protégée.

Les OSCs locales ont été fortement impliquées à toutes les étapes du projet. Elles ont participé aux réunions des comités de pilotage locaux (à Sétif et Bejaia) et se sont associées dans les activités d'information et de communication de proximité. Le projet a permis d'établir le dialogue entre tous les acteurs et de sensibiliser les populations concernées.

La proposition de classement est prise en charge par la DGF qui accorde une priorité au dossier de classement du Parc national de Babor et a programmé sa présentation lors de la première réunion de la commission nationale de classement des aires protégées (prévue au 1^{er} semestre 2017).

La commission nationale de classement est un organe consultatif prévu par la loi N° 11-02 du 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable (annexe 1). Sa création n'a été effective qu'en octobre 2016, décret exécutif N°16-259 du 10 octobre 2016 (annexe 2).

Selon nos informations la commission est constituée et devrait se réunir prochainement. Elle est composée des représentants de neuf départements ministériels dont l'intérieur et les collectivités locales ; les ressources en eau ; l'agriculture ; la culture ; la pêche ; la recherche scientifique ; le tourisme ; ainsi que l'agence nationale de la conservation de la nature ; le centre national de développement des ressources biologiques et le commissariat national du littoral. La société civile est représentée par une association agissant pour la promotion et la protection des aires protégées et une association agissant pour la promotion de la pêche et de l'aquaculture. A ce titre le Ministère de l'environnement qui préside cette commission a invité en mars 2017, l'AREA-ED à en faire partie (annexe 3).

3. Summarize the overall results/impact of your project

- Amélioration des connaissances sur la biodiversité, végétale et animale, des Babors ;
- Intégration d'autres espèces patrimoniales que les projets antérieurs de création d'une aire protégée dans les Babors, trop focalisés sur les 2 espèces phares (la Sittelle kabyle et le Sapin de Numidie), ont occultés ;
- Valorisation de la biodiversité cultivée, des pâturages et des savoirs faire locaux, en les intégrant dans l'aire protégée et en leur reconnaissant un statut d'objet de conservation ;
- Appréciation de l'approche participative par l'ensemble des acteurs ;
- Renforcement des OSCs et acteurs locaux dans le domaine de la communication environnementale, l'éducation à l'environnement, de compréhension des notions de biodiversité, du rôle des aires protégées et de conservation ;
- Ouverture d'un débat avec la DGF et les Parcs nationaux sur la participation des communautés concernées dans la gouvernance des Parcs nationaux et leur implication dans la conservation.
- Engagement des parties prenantes locales et nationales pour faire aboutir le classement et la création du Parc national ;
- Sensibilisation des populations locales et l'éducation dans les établissements scolaire ;
- Création de deux associations (à Babor et Oued Bared) ;
- Réalisation d'une brochure et d'un documentaire vidéo retraçant l'expérience du projet et donnant la parole aux acteurs du territoire.
- Renforcement et création de nouveaux partenariats avec la DGF, les Parcs nationaux, l'université de Sétif, l'ENSA, les communes de Babor, Oued Bared, Tamridjet et Darguina et des associations.

Planned Long-term Impacts - 3+ years (as stated in the approved proposal)

List each long-term impact from Grant Writer proposal

L'aire protégée de Babor-Tababort, d'une superficie d'environ 25.000 has, incluant la totalité du Mont Babor au delà des altitudes de 1200 m, ainsi que le Mont Tababort assure :

- Le maintien des processus écologiques et une protection optimum de la biodiversité naturelle d'intérêt mondial, représentées par des espèces prioritaires menacées ou endémiques, dont 23 espèces végétales protégées par la loi (8 endémiques et notamment *Abies numidica* et *Campanula baborensis*), 94 espèces d'oiseaux (32 protégées par la loi dont une endémique au Babor – la sittelle de Kabylie – et 20 rapaces, 9 espèces d'insectes protégées par la loi (dont 2 endémiques), 15 espèces de mammifères protégées par la loi (dont notamment le singe magot – *Macaca Sylvanus*, le lérot – *Elyomys quercinus*, la mangouste – *Herpestes ichneumon* et la belette – *Mustela numidica*) ;
- La préservation et la valorisation des agricultures familiales, des pâturages et alpages et des paysages de Babor et de Tababort;
- La protection des zones de nidification des rapaces situées dans le Mont Tababort.
- Les ripisylves et cours d'eau

4. Actual progress toward long-term impacts at completion

Le projet a permis de faire évoluer la vision, communément admise, des services forestiers qui envisageaient la création d'une réserve naturelle intégrale d'une superficie de 2.367 has (circonsrite à la forêt domaniale de Babor, avec comme l'objectif principal la conservation du sapin de Numidie et de la Sittelle kabyle) à une nouvelle vision d'une aire protégée plus large de 24.000 ha avec une zone de protection intégrale d'une superficie de 2.131 ha. C'est là un progrès important qui permet de prendre en compte :

- D'autres aspects importants de la biodiversité naturelle des Babors qui jusque là ont été ignorés ou sous-estimés, comme : i) la protection optimum de la biodiversité naturelle d'intérêt mondial, représentées par des espèces prioritaires menacées ou endémiques, dont 23 espèces végétales protégées par la loi (8 endémiques et notamment *Abies numidica* et *Campanula baborensis*), 94 espèces d'oiseaux (32 protégées par la loi dont une endémique au Babor – la sittelle de Kabylie – et 20 rapaces, 9 espèces d'insectes protégées par la loi (dont 2 endémiques), 15 espèces de mammifères protégées par la loi (dont notamment le singe magot – *Macaca Sylvanus*, le lérot – *Elyomys quercinus*, la mangouste – *Herpestes ichneumon* et la belette – *Mustela numidica*) ; ii) la protection des zones de nidification des rapaces situées dans le Mont Tababort ; iii) les ripisylves et cours d'eau.
- La préservation et la valorisation des agricultures familiales, des pâturages et alpages et des paysages de Babor et de Tababort et d'accorder un intérêt à la biodiversité cultivée et aux savoirs faire des communautés paysannes des Babors ;
- Des objectifs de développement durable du territoire, d'éducation du public et d'implication et participation des communautés paysannes aux objectifs de conservation et d'opter pour une aire projet de la catégorie « Parc national ».

L'attitude des Parties prenantes nationales et locales, indique qu'au delà de toutes espérances, des progrès importants, ont été réalisés pour l'atteinte des impacts à long termes :

- La Direction générale des forêts a approuvé le dossier de classement et le Ministère de l'environnement y adhère ;
- Les wilayas de Sétif et Bejaia et les services déconcentrés de l'Etat soutiennent fortement la proposition ;
- Les communes concernées et les OSCs locales de Babor, Oued Bared, Darguina, Tamridjet et Erraguène sont entièrement investies pour faire aboutir la proposition ;
- Les populations concernées (petits agriculteurs et éleveurs) y sont majoritairement favorables ;

Planned Short-term Impacts - 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)

List each short-term impact from Grant Writer proposal

A l'initiative de la Direction Générale des Forêts et conformément à la loi « n° 11-02 du 17 février 2011, relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable » et notamment son article 4, l'aire protégée des Babors, d'une superficie d'environ 25.000 has, est créée ou en cours de création officielle. Elle est constituée, notamment.

- d'une zone naturelle intégrale ou zone centrale occupant au moins les $\frac{3}{4}$ de la forêt domaniale de Babor et la forêt du Mont Tababort, les Falaises et escarpements lieux de nidification et habitat des rapaces, les ripisylves. Dans cette zone qui recèle des ressources uniques, seules les activités liées à la recherche scientifique sont autorisées.

- d'une zone tampon : constituée d'une portion de la forêt domaniale (au maximum ¼) ouverte au public pour des visites guidées de découverte de la nature, des terres de parcours, des alpages et des exploitations agricoles familiales de montagne. Cette zone entoure la zone centrale et est utilisée pour des pratiques agricoles écologiquement viables, l'éducation à l'environnement, les loisirs, l'écotourisme et la recherche appliquée et fondamentale. Aucune modification ou action susceptible de provoquer des altérations aux équilibres en place n'y est permise.
- d'une zone de transition qui entoure la zone tampon et s'étend jusqu'au chef lieu de Babor et de Oued Bared. Elle protège les deux premières zones et sert de lieu à toutes les actions de développement durable. Elle accueille les activités de récréation, de détente, de loisirs et de tourisme.

5. Actual progress toward short-term impacts at completion

Le dossier de proposition (annexe 4) de classement et de création de l'aire protégée « Parc national de Babor-Tababort » finalisé, a été traité et validé par la Direction générale des forêts qui l'a classé parmi les 3 dossiers de classement d'aires protégées prioritaires qui seront examinés lors de la prochaine réunion de la commission nationale de classement des aires protégées. Ce dossier répond aux exigences de la loi « n° 11-02 du 17 février 2011, relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable ».

La superficie totale proposée au classement est de 23.564 ha. Elle comprend :

- Une zone intégrale d'une superficie totale de 2.131 ha constitué de 4 entités : i) zone intégrale de la forêt domaniale de Babor (1133 ha, soit 50% de la forêt de Babor) ; ii) zone intégrale de Tababort (668 ha) ; iii) zone intégrale d'Adrar El Melaz (219 ha) ; et iv) zone intégrale d'Achaou (112 ha).
- Une zone tampon d'une superficie totale de 9.680 ha, constitué de formations forestières (cédraie, yeuseraie, subéraie et zenaie), de fruticées et matorral, d'alpages et parcours, de pelouses écorchées, de friches agricoles, de ripisylves et cours d'eau.
- Une zone de transition d'une superficie totale de 11.753 ha, constituée de Jardins et vergers familiaux, de parcours et de milieux humides.

6. Describe the success or challenges of the project toward achieving its short-term and long-term impacts

Le projet est confronté à 3 défis :

i) le retard à constituer et réunir la commission nationale de classement des aires protégées : le décret de création de cette commission n'a été publié que récemment, en octobre 2016, soit plus de 5 ans après la promulgation de la loi relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable. Sept mois après la promulgation de ce décret la commission ne s'est toujours pas réunie ;

ii) le report de création du Parc national : la politique d'austérité prônée par le gouvernement en raison de la crise financière, si elle n'impactera pas le classement de l'aire protégée, risque fort probablement de retarder sa création et l'affectation d'un budget pour le fonctionnement de l'établissement de gestion du Parc national et la mise en œuvre de son plan d'action. Cette situation aura un effet négatif sur les impacts à courts et longs termes du projet.

iv) une mise en œuvre retardée du plan d'action : la mobilisation des populations et des communes en faveur de la création du Parc national et de la conservation de la biodiversité, sous entend également l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations rurales et donc tout retard ou abandon de la mise en œuvre du plan d'action augmentera la pression sur les écosystèmes et aura des retombées catastrophiques sur les objectifs de conservation.

7. Were there any unexpected impacts (positive or negative)?

Le projet a enregistré 3 effets positifs :

- Une forte adhésion et implication des acteurs locaux (communes, daïra, services déconcentrés de l'Etat, OSCs, jeunes, femmes, agriculteurs) ;
- Une demande des communes et OSCs, de Darguina, Tamridjet et Kherrata à intégrer l'aire protégée ;
- Une attention particulière de la DGF, à l'approche participative et à modifier les statut des Parcs nationaux pour intégrer les populations riveraines dans la gouvernance et la gestion des aires protégées.

Et un effet négatif

Le projet semble être responsable d'un regain d'intérêt des jeunes et des associations des villes proches pour le Djebel Babor entraînant un rush de visiteurs non encadrés et peu informés des règles de bases de visites dans un Parc national. Cela a occasionné quelques nuisances (abandon de déchets, dérangements). Ce phénomène risque de se développer à l'instar de ce qui se passe dans d'autres parcs nationaux comme au Djurdjura, à Chréa ou à Gouraya et deviendra difficile à gérer si la création du PN est retardée.

Project Components and Products/Deliverables

8. Component 1 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 1. Une proposition technique, conforme aux exigences de la législation algérienne, remise à la Direction Générale des Forêts afin d'engager le processus de classement et de création de l'aire protégée.

- 1.1. Un rapport technique comportant une analyse du contexte socioéconomique de la région ; l'historique ; la description, l'inventaire et l'évaluation du patrimoine floristique, faunistique et paysager de la zone concernée ; la mise en évidence des principaux enjeux et des facteurs présentant une menace pour l'aire concernée, est réalisé ;
- 1.2. Un atlas cartographique et un SIG de la zone concernée par la protection réalisés ;
- 1.3. Une proposition de plan de zonage et une proposition de plan de gestion /plan d'action réalisées ;
- 1.4. Dossier de classement et de création de l'aire protégée, conforme à la législation algérienne, validé par les communautés locales et les parties prenantes ;

Résultats 1.1. Un rapport technique comportant une analyse du contexte socioéconomique de la région ; l'historique ; la description, l'inventaire et l'évaluation du patrimoine floristique, faunistique et paysager de la zone concernée ; la mise en évidence des principaux enjeux et des facteurs présentant une menace pour l'aire concernée, est réalisé. Il est composé de 3 parties :

Partie 1, le diagnostic du territoire : (annexe 5) est une synthèse des travaux effectués par l'expert socio économie, l'expert genre et développement rural, l'expert bénévole agriculture familiale et le chef de projet.

L'expert socio économie, a réalisé pour chaque commune, en se basant sur les données et informations officielles, la situation socioéconomique et l'état des lieux de chacune des 5 communes de l'aire protégée (annexes 6, 7 et 8). L'expert genre et développement rural, a réalisé l'analyse selon le genre des communes de Babor et Oued Bared (annexe 9) et les diagnostics participatifs des communes de Babor, Oued Bared, Darguina et Tamridjet (annexe 10 et 11). L'expert bénévole agriculture familiale a réalisé une étude de caractérisation de l'agriculture familiale de Babor (annexe 12). Tous ces travaux avaient permis d'approcher du mieux possible la situation du territoire à travers les données objectives et la perception que les acteurs et populations concernés ont de leur territoire. Divers outils ont été utilisés pour cerner cette réalité et analyser la perception des acteurs (analyse des informations et données officielles, atelier, focus group, enquête de perception et interview d'acteurs).

Le diagnostic du territoire compte 7 chapitres, une introduction, une conclusion et de références bibliographiques. Il est illustré de nombreux tableaux, cartes et graphes. Des analyses SWAT (FFOM) ont été effectuées pour tout facteur important. Y sont exposés : 1) la méthodologie (intérêt du diagnostic territorial pour la création de l'aire protégée ; méthodologie et processus du diagnostic territorial des Babors ; le traitement, analyse de l'information et le choix des thématiques) ; 2) une présentation physique du territoire (situation et organisation administrative ; topographie ; géologie ; sols du djebel Babor ; sismologie ; climatologie et hydrologie) ; 3) les données sur la population (densité de population ; exode ; désertification des zones rurales de montagne ; forte proportion des jeunes en âge de travailler) ; 4) un état des lieux, vie quotidienne (éducation et formation ; vie culturelle, sports, loisirs et vie associative ; sécurité des biens et des personnes ; voies de communication et mobilité ; cadre de vie et environnement ; foncier et habitat ; eau et assainissement ; technologie de l'information et de la communication ; risques majeurs ; nuisances, pollutions et déchets ; énergie : électricité et gaz) ; 5) le développement économique (agriculture et élevage ; stratégie nationale de développement rural durable ; forêts ; tourisme ; artisanat traditionnel et d'art ; artisanat de production de biens et de services) ; 6) les solidarités et la cohésion sociale (emploi et insertion ; mécanismes de financement de micro entreprises de jeunes ; santé ; participation des femmes au processus de décision ; patrimoine naturel et culturel et conservation ; patrimoine culturel ; paysages et biodiversité ; conservation) ; 7) une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ; 8) la stratégie de développement durable du territoire (les contraintes et atouts ; stratégie de développement durable dans le cadre de l'aire protégée) ; 9) une conclusion qui expose les atouts et Potentiel de développement du territoire.

Partie 2, diagnostic de la végétation et des écosystèmes : (annexe 13) présente une mise à jour de la biodiversité végétale ainsi que l'état des écosystèmes et les enjeux de conservation. C'est une synthèse des travaux de l'expert végétation et écosystèmes (annexe 14) et des apports et enrichissements effectués par le chef de projet. Il présente une description des principaux écosystèmes de la zone d'étude obtenus par une compilation des travaux antérieurs et des investigations de terrain.

Le document, composé de 5 chapitres, d'une introduction, d'une conclusion et de références bibliographiques, compte de nombreuses illustrations et traite des points suivants : 1) méthode

(recueil des données, inventaire et description des formations végétales et des espèces ; analyse de la flore et de la végétation et description des habitats naturels et des espèces d'intérêt patrimonial ; évaluation de l'état de conservation ; hiérarchisation des enjeux) ; 2) les formations végétales de la zone d'étude (formations forestières ; fruticées ; pelouses) ; 3) la biodiversité spécifique (principaux arbres arbustes et arbrisseaux ; les espèces endémiques, remarquables et rares ; les principales familles botaniques représentées ; hotspot et réservoir de biodiversité ; valeur d'usage de la biodiversité) ; 4) l'état de conservation des écosystèmes de la zone d'étude ; 5) les enjeux de conservation.

Partie 3 : diagnostic de la faune et des habitats : (annexe 15) c'est une synthèse des travaux de l'expert faune et habitats (annexe 16) et des apports et enrichissements effectués par le chef de projet. Il présente une mise à jour de l'inventaire de la faune et une description des principaux habitats de la zone d'étude, obtenus par une compilation des travaux antérieurs et des investigations de terrain.

Le document, composé de 5 chapitres, d'une introduction et d'une conclusion et des références bibliographiques, compte de nombreuses illustrations et traite des points suivants : 1) matériels et méthodes ; 2) les catégories d'habitats (habitats boisés ou forestiers ; ripisylves et cours d'eau ; milieux ouverts ; falaises ; jardins et cultures) ; 3) la faune des Babor (mammifères ; oiseaux ; espèces emblématiques ; herpétofaune) ; 4) une synthèse des objets de conservation et les pressions ; 5) la complémentarité des massifs et corridor biologique.

Résultat 1.2. Réalisation d'un atlas cartographique et d'un SIG de la zone concernée par la protection :

Réalisation d'un système d'information géographique : le SIG a été réalisé avec le système libre et open source QGIS. Seules les informations cartographiques disponibles et exploitables ont pu être utilisées. Elles proviennent essentiellement de sources libres et de Google Earth. Les cartes du domaine forestier de l'Etat n'étant pas géo référencées n'ont pu être exploitées ici.

Le SIG Babor reprend des informations de bases et fournit un outil pour les services forestiers et/ou pour la future administration du Parc national qui pourront l'enrichir et le faire évoluer. Dans sa version actuelle ce SIG intègre les données suivantes : 1) Topographie : courbe de niveaux 20 m, 50 m et 100 m ; 2) Limites administratives : limites communales et des wilayas ; 3) Hydrographiques : bassins versants, ligne de côte, barrages et oueds ; 4) Infrastructures routières : routes nationales, chemins de wilayas, chemin forestier et pistes ; 5) Toponymiques : massifs montagneux, petites et moyennes agglomération, douars ; 6) Formations végétales : cédraie, maquis, maquis de chêne vert, zénaie, yeuseraie, sapinière, forêt mixte ; 7) Occupations des sols : polyculture, forêt et maquis, parcours ; 8) Le Parc national : limites et zonage.

Réalisation d'un Atlas cartographie : composé d'une dizaine de carte (carte de situation, carte des limites et du zonage du Parc national, carte administrative, carte des formations végétales, carte d'occupation des sols, carte des reliefs et pentes, carte hydrographique, carte des infrastructures d'accès, carte des localités et établissements humains, cartes du domaine forestier de l'Etat). De petits textes accompagneront ces cartes et donneront des informations sur le territoire et sur le Parc national.

Toutes les données et informations ont été confiées à un infographe chargé de la fabrication de l'Atlas qui se présentera sous la forme d'un document d'une vingtaine de feuillet au format A3 paysage. Ce travail de publication est en cours.

Résultat 1.3 et 1.4. La réalisation de la proposition de zonage et du dossier de classement

La proposition de zonage résulte des différents travaux des experts et de deux ateliers de travail (annexes 17 et 18) ayant réuni les principales parties prenantes (DGF, conservations des forêts de Sétif et Bejaïa, APC de Babor, Oued Bared, Darguina et Tamridjet et 02 associations locales). Cette proposition a fait aussi l'objet de présentations aux élus des 4 communes. Ce travail a permis de tracer et valider, avec les parties prenantes, les limites de l'aire protégée et le zonage et de s'accorder sur la catégorie et la dénomination de l'aire protégée.

L'aire protégée ainsi définie totalise une superficie totale de 23.564 ha, composée de 3 zones :

- La zone centrale ou zone de protection intégrale, d'une superficie de 2.131 ha, est constituée essentiellement de terres du domaine forestier de l'Etat et se répartie sur 4 zones naturelles (1.131 ha de la forêt de Babor ; 668 has au Djebel Tababart ; 219 ha dans l'Adrar El Melaz et 112 ha au djebel Achouaou).
- La zone tampon, d'une superficie de 9.680 ha, est constituée à 31% de terre du domaine forestier de l'Etat. Le reste est représenté de pâturages de statut privé.
- La zone de transition d'une superficie de 11.752 ha, est constituée à 30% de terre du domaine forestier de l'Etat. Le reste est représenté de terres de parcours et de jardins familiaux de statut privé.

Le dossier de classement, conforme à la réglementation nationale, est composé des 3 parties du rapport technique (résultat 1.1) et d'une 4^{ème} partie intitulée « proposition de classement de l'aire protégée des Babors ». Cette 4^{ème} partie (annexe 19), reprend les conclusions des ateliers de zonage et fournit l'argumentation pour le classement et la création du Parc national. Elle est organisée en 8 chapitres : 1) Méthodologie de détermination des objectifs, de la taille de l'aire protégée ; du zonage et de la gouvernance de l'aire protégée ; 2) protection de la nature et parcs nationaux en Algérie ; 3) histoire de la protection des Babors, les tentatives de création du Parc National des Babors et le projet de création participative d'une aire protégée dans le massif de Babor) ; 4) définition et catégories d'aires protégées ; 5) l'aire protégée des Babors (objectifs ; catégorie ; taille ; forme et localisation ; connectivité et complémentarité ; dénomination de l'aire protégée) ; 6) détermination du zonage du Parc National (notion de zonage ; objets de conservation ; viabilité) ; 7) zonage du parc national de Babor et Tababart (zone centrale ou zone de protection intégrale ; zone tampon ; zone de transition ; 8) organisation et gouvernance du Parc National.

La proposition de classement a été présentée dans les 4 communes de Babor, Oued Bared, Darguina et Tamridjet et validés par les élus et autres acteurs présents. Elle a été présentée lors de l'atelier local (annexe 20) organisé à Sétif, le 25 janvier 2017 et auquel ont participé une centaine de personnes dont les parties prenantes des wilayas de Sétif et Bejaia et des 5 communes, et lors d'un atelier national (annexe 21), organisé à Alger, le 15 janvier 2017, et qui a vu la participation d'une centaine de personnes dont les représentants des principaux départements ministériels (environnement, forêts, tourisme, intérieur et collectivités locales).

Component 2 (as stated in the approved proposal)

2.1. Les capacités en communication environnementale des organisations de la société civile et des collectivités locales renforcées ;

2.2. Une stratégie et un plan de communication élaborés et mis en œuvre ;

2.3. Une campagne de communication et de sensibilisation, sur l'intérêt de la biodiversité des Babor et le soutien à la création de l'aire protégée, auprès des populations et acteurs concernés est menée en collaboration avec les associations et les autorités locales ;

2.4. AVENANT (JANVIER 2015) : Les élus des communes et les associations de Babor et Oued Bared et les services forestier de Sétif ont une meilleure compréhension de la notion d'aire protégée, de la gestion des flux de visiteurs, des aménagements d'accueil du public et des enjeux d'une aire protégée pour les communes et du rôle de ces dernières dans sa gestion.

Résultats 2.1 et 2.2. Formation en communication et plan de communication : la formation en communication sur le thème de la biodiversité, d'une durée de 2 jours, a été dispensée, le 19 et 20 avril 2015, à la maison de jeunes de Babor, par un expert média (annexe 22). Une vingtaine d'acteurs de Babor et Oued Bared (agents des communes, membres d'OSCs, enseignants et forestiers).

Fortement axée sur le projet, cette formation a permis de transmettre aux participants les notions de communication, d'identifier les cibles et les vecteurs locaux, et les actions d'information et de sensibilisation qui pourraient être engagées par les acteurs locaux.

Elle a permis, aussi, de débattre et de clarifier les objectifs et les résultats attendus du projet et son stade d'avancement. Ces dernières informations étaient nécessaires pour permettre aux participants de jouer un rôle de médiateur du projet et de transmettre un message cohérent au public ciblé.

Les participants se sont accordés en fin de formation sur un plan de communication partagé par tous les acteurs. Ce plan compte deux volets. Le premier volet, mené par les acteurs locaux et notamment les OSCs, est basé essentiellement sur une communication de proximité, des passages dans la radio locale et des interviews avec les journalistes de la presse écrite locale. Le 2^{ème} volet plus institutionnel est pris en charge par AREA-ED seule ou avec les acteurs locaux et les partenaires. Il compte la réalisation de support de communication, des passages dans les radios nationales, l'organisation d'évènements à Alger, Sétif et localement.

Résultat 2.3 et 2.4. Mise en œuvre de la campagne de communication : une grande diversité d'action de communication, de sensibilisation et d'éducation ont été réalisées dès le démarrage. Ces actions portaient sur l'intérêt de la biodiversité des Babor et de la nécessité de la participation et du soutien à la création de l'aire protégée. Ces actions ont ciblés tous les acteurs : acteurs institutionnels, populations concernés (agriculteurs, éleveurs, jeunes, femmes, etc.). Certaines actions ont été prises en charge par les OSCs locales. L'ensemble de ces actions a permis de toucher plus de 30% de la population concernée, la totalité des principales parties prenantes locales et de wilaya et les plus importantes parties prenantes nationales. Ci dessous un aperçu des principales actions réalisées dans ce cadre :

- Réalisation de supports de communication : 2 roll-up, 6 posters, 3 affiches, 2 dépliants et 3 banderoles (annexe 23, 24 ; 25 ; 26) ;
- Création de la page web du projet : <http://www.area-ed.org/index.php/contribution-a-la-creation-participative-d-une-aire-protgee-2/contexte-social/les-partenaires-du-projet> ;

- Création de la page Facebook du projet : <https://www.facebook.com/Parc.National.Babors/>
Cette page totalise 1884 abonnés et 1190 j'aime la page ;
- Organisation, pour les enseignants, les membres des OSCs locales et les agents des forêts de deux formations, de 3 jours chacune, en éducation à l'environnement et en animation pédagogique (annexe 27). La première formation a eu lieu à Babor-Oued Bared en décembre 2015 et la seconde à Tamridjet en janvier 2016. Ont participé à ces 2 formations une trentaine de personne (enseignants du lycée de Babor, et des CEM de Oued Bared et de Tamridjet, des membres des associations de Babor et Oued Bared et des agents des forêts). La troisième journée a été consacrée à une séance de démonstration (en salle et sur terrain) avec une classe ;
- Une dizaine de passage dans les radios nationales et locales ont été réalisées par AREA-ED et les associations de Babor et Oued Bared ;
- un atelier d'information à l'université de Sétif organisé en avril 2015 (annexe 28) ;
- Mobilisation de scientifiques de renom (Jean Paul Ledant, Mohammed Bellatrèche, Koen De Smet) pour une série de conférences tenues en mai 2016 à Alger (ENSA), à Sétif (Université) et à Babor (APC) à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité et du 40^{ème} anniversaire de la découverte de la sittelle kabyle (annexe 29) ;
- Présentation de l'expérience du projet lors de la IV^{ème} semaine forestière méditerranéenne, tenue en décembre 2015 à Tlemcen (annexe 30) ;
- Présentation de l'expérience lors du colloque organisé par la DGF à l'occasion de la journée mondiale des forêts, le 21 mars 2016, à Jijel (annexe 31) ;
- Une quinzaine de focus group (8 à 12 participants par focus group) organisés avec les communautés paysannes de Babor, Oued Bared, Darguina et Tamridjet ;
- Organisation de la fête de la nature à Babor, le 28 mai 2016, avec le concours des communes, des OSCs locales et de tous les acteurs de Babor et Oued Bared (annexe 29) ;
- L'association locale de Oued Bared a organisé 3 éditions de la fête du patrimoine traditionnel (2015, 2016, 2017). Si la première et 2^{ème} édition ont été organisées sur 2 jours, la 3^{ème} édition a mobilisé de nombreux acteurs locaux et a duré une semaine. Elle a connu une affluence record évaluée à plus de 7000 visiteurs en provenance du chef lieu de wilaya de Sétif et des communes et wilayas limitrophes ;
- Les 3 établissements scolaires (lycée de Babor, CEM de Oued Bared et CEM de Tamridjet) ont mis en œuvre le programme pédagogique, entre janvier à mai 2016. Dans ce cadre chaque établissement a réalisé en moyenne 2 à 4 séances en classes, 2 à 4 sorties pédagogiques et des travaux de dessins. Environ 300 élèves ont participé à ce programme. Les élèves de Babor et Oued Bared ont participé à un concours de dessin et les 10 meilleurs travaux ont été exposés et primés lors de la fête de la nature ;
- Réalisation d'une brochure de présentation du Parc national de Babor-Tababart (36 pages) éditée en 1000 exemplaires et diffusée au niveau local et national (annexe 32) ;
- Réalisation d'un documentaire vidéo en 2 versions (sous titrage arabe et sous titrage français). Ce documentaire, d'une durée de 55 mn, retrace la démarche du projet et donne la parole aux acteurs locaux (annexe 33).

Actions/produits	Exécution	Date	Cibles	Quantités
------------------	-----------	------	--------	-----------

Supports de communication	AREA-ED	2014-2017	Tout public	7
page web du projet	AREA-ED	2015	Tout public	NC
page Facebook du projet	AREA-ED	2015	Tout public	1188
passage dans les radios	AREA-ED OSCs locales	2014-2017	Grand public	NC
Atelier d'information à l'université de Sétif	AREA-ED Université Sétif	8 avril 2015	Universitaire	100
Conférences tenues à Alger (ENSA), Sétif (Université), Babor (APC) ;	AREA-ED, ENSA Université, DGF	Mai 2016	Universitaire Tout public	200
IV ^{ème} semaine forestière méditerranéenne, Tlemcen	DGF FAO	Octobre 2015	Forestiers, OSC, Institutions organismes internationaux	300
colloque sur l'économie forestière	DGF Conservation Jijel	Mars 2016	Forestiers, OSC, secteurs privés, autorités de la wilaya	200
focus group avec les communautés paysannes	AREA-ED	2015 - 2016	Paysans, femmes, jeunes	350
fête de la nature à Babor	APC et OSCs AREA-ED	28 mai 2016	Tout public	1000
3 éditions de la fête du patrimoine traditionnel	OSC et APC d'oued Bared	Mai 2015 Mai 2016 Mai 2017	Tout public	10000
2 formations en éducation et animation à l'environnement	AREA-ED	Déc. 2015 janv. 2016	OSCs, enseignants forestiers	30
Une 20aine de sessions d'éducation à l'environnement	Lycée de Babor CEM	Janvier à mai 2016	Enseignants Lycéens, collégiens	150
Brochure du Parc national Babor-Tababart	AREA-ED	Janv. 2017	Tout public, local et national	1000
DVD documentaire vidéo	AREA-ED	2014-2016	Tout public	100

Résultat 2.4. Un voyage d'échanges d'expériences, de 4 jours, a été organisé du 4 au 8 mai 2016 avec le concours du Parc national de Tlemcen et avec la participation de 2 élus de Babor, le maire et un agent de la commune d'Oued Bared, 02 forestiers et 3 membres d'associations de Babor et Oued Bared. Au cours de ce séjour, les participants ont pu avoir une compréhension du concept de Parc national et du zonage, des aménagements d'accueil du public, des actions d'écodéveloppements et des relations du Parc national avec les communes, les populations concernées et les OSCs.

Ce voyage a eu un impact sur la vision qu'avaient les élus des communes de Babor et Oued Bared, d'un Parc national. Ils ont pris conscience de la signification de la préservation de la biodiversité et l'importance d'assurer une protection intégrale de certains sites, des missions

d'éducation et de sensibilisation des populations et des visiteurs et de l'impact socio économique qu'un Parc national peut avoir pour les communes et les populations (annexe 34).

Component 3 (as stated in the approved proposal)

Composante 3. Le cadre fonctionnel pour la politique de sauvegarde sur la restriction d'accès aux ressources réalisé en concertation avec les populations locales concernées et les pouvoirs publics.

3.1. Une revue analytique des mécanismes d'appuis aux populations rurales et à la création d'emploi pour les jeunes réalisée ;

3.2. Un rapport sur les moyens d'existence et les interactions relatives à l'utilisation de l'espace et des ressources par les populations locales concernées par la restriction d'accès aux ressources réalisé ;

3.3. Un projet de cadre fonctionnel pour la politique de sauvegarde sur la restriction d'accès aux ressources réalisé et validé ;

Résultat 3.1. Le rapport portant sur les mécanismes de création d'emplois et d'appuis aux développement local et rural produit (annexes 35) traite de la politique du renouveau rural, du programme de proximité de développement rural intégré (PPDRI), des mécanismes de financement, du dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans, du dispositif de création de micro-entreprises (ANSEJ et ANGEM), des crédits Ettahadi et Rfig ; et donne la liste des opérations éligibles au soutien du fond national de développement agricole et au fond de développement rural. Ce rapport a été complété par un tableau qui synthétise d'autres dispositifs visant la création d'emplois et l'appui au développement local. Les informations essentielles sont synthétisées dans le rapport « partie 1, le diagnostic du territoire » (cf. résultats 1.1).

Résultat 3.2. ont été réalisés dans ce cadre des études socioéconomiques des 5 communes du Parc national (annexes 6, 7 et 8), des diagnostics participatifs (annexes 10 et 11) comptant une quinzaine de focus groups (8 à 12 participants aux focus groups et une vingtaine d'interviews), et une caractérisation de l'agriculture familiale (annexe 12). Les résultats sont synthétisés dans le rapport « Partie 1, le diagnostic du territoire » du résultats 1.1 (annexe 5).

Résultat 3.3. La réalisation du cadre fonctionnel pour la politique de sauvegarde sur la restriction d'accès aux ressources a été abandonnée du fait que la création du Parc national n'entraîne pas de restriction d'accès aux ressources, ni d'expropriation de terres privées ou de déplacement de population.

Ce résultat a été remplacé par le plan d'action pour la conservation et le développement durable dans le Parc national de Babor-Tababart (annexe 36). Ce plan d'action compte trois orientations stratégiques

- OS 1. conservation et protection du patrimoine naturel et paysager
- OS 2 : maintien des activités traditionnelles et mises en place d'actions d'écodéveloppement en zone tampon et en zone de transition
- OS 3 : écodéveloppement et valorisation écotouristique du territoire

Component 4 (as stated in the approved proposal)

Evaluation à mi parcours de l'investissement du CEPF en Algérie

Résultat 4.1. Un atelier national d'échanges d'expériences et de mise en réseau des organisations nationales et d'évaluation à mi parcours de l'investissement du CEPF en Algérie est réalisé ;

Résultat 4.2. Un rapport national résumant les discussions et des décisions prises collectivement est produit ;

Résultat 4.1. L'atelier national d'échanges d'expériences et de mise en réseau des organisations nationales et d'évaluation à mi parcours de l'investissement du CEPF : a été organisé, le 31 janvier 2015, au siège de l'NRAA (Hassen Badi, El Harrach). Y ont pris part 16 personnes représentant : i) les organisations bénéficiaires du CEPF (APFR wilaya de Skikda, université de Mascara, ANAO, Parc National du Djurdjura et AREA-ED), ii) les représentantes du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (direction de la coopération bilatérale et le point focal du FEM), le représentant de la Direction générale des forêts (bureau des Parcs nationaux), le chef de la circonscription des forêts de Ain Kebira (Babor), le représentant de la Conservation des forêts de Mascara iii) 02 experts du bureau d'étude THÉTIS-CONSEIL.

Résultat 4.2. Un rapport national résumant les discussions et des décisions prises collectivement : le rapport de l'atelier national a été réalisé et validé par les participants puis transmis au CEPF (annexe 37)

Component 5 (as stated in the approved proposal)

Composante 5. Subvention subsidiaire pour l'association locale de la commune de Babor pour réaliser une action de sensibilisation auprès des jeunes sur les services de l'écosystème forestier de Babor

5.1. Les jeunes du lycée de Babor sont sensibilisés au rôle et services de la forêt

5.2. Un pré inventaire des principales plantes utilisées est réalisé

Cette composante n'a pu être réalisée

9. If you did not complete any component or deliverable, how did this affect the overall impact of the project?

Résultat 3.1. La non finalisation de la revue analytique des mécanismes d'appuis aux populations rurales et à la création d'emploi pour les jeunes réalisée n'a pas affecté l'impact global du projet ;

Résultat 3.3. La non réalisation du cadre fonctionnel pour la politique de sauvegarde sur la restriction d'accès aux ressources n'a aucun effet sur l'impact global du projet du moment que les populations locales ne seront pas affectées par la création du Parc national.

Composante 5. Subvention subsidiaire pour l'association locale de la commune de Babor pour réaliser une action de sensibilisation auprès des jeunes sur les services de l'écosystème forestier de Babor. L'abandon de cette composante en raison de la défection de l'association bénéficiaire n'a pas affecté l'impact global du projet. Le projet a initié suffisamment d'action en direction des jeunes du lycée de Babor pour favoriser leur éveil à la conservation de la nature. Il reste que les capacités des OSCs locales sont extrêmement faibles et devront être renforcées pour leur permettre de jouer un rôle actif et de coopérer avec les gestionnaires du Parc national.

10. Please describe and submit any tools, products, or methodologies that resulted from this project or contributed to the results

- Un atlas cartographique (20 pages, quadri couleur, format A3) : ils compte une dizaine de cartes édité en 15 exemplaire. En raison de problèmes techniques sa publication est retardée et devrait intervenir en juillet 2017.
- Une brochure (32 pages, quadri couleur, format 210x240 mm, publiée en 1000 exemplaires, intitulé le futur Parc national de Babor-Tababort. Elle donne la situation géographique et administrative, une présentation chiffrée du Parc national de Babor – Tababort, un aperçu du patrimoine culturel et historique, du patrimoine naturel, l'historique de la conservation dans les Babors, une présentation du projet de création du Parc national de Babor – Tababort, sa valeur comme zone clef de la biodiversité en méditerranée. Elle expose également les missions du futur Parc national de Babor – Tababort, son zonage et des recommandations pour les visiteurs. Elle se termine avec des fiches de cinq espèces patrimoniales (sapin de Numidie, singe magot, sittelle kabyle et vautour percnoptère) ainsi que quelques références bibliographiques et ressources Internet.
- Documentaire vidéo de 55 minutes, 100 DVD réalisé (50 DVD sous titré en arabe et 50 DVD sous titré en français)

Benefits to Communities

11. Please describe the communities that have benefited from CEPF support

Please report on the size and characteristics of communities and the benefits that they have received, as a result of CEPF investment. Please provide information for all communities that have benefited **from project start to project completion**.

Community Name	Community Characteristics								Nature of Socioeconomic Benefit											
	Subsistence economy	Small landowners	Indigenous/ ethnic peoples	Pastoralists / nomadic peoples	Recent migrants	Urban communities	Other*	Size of Community				Increased access to clean water	Increased food security	Increased access to energy	Increased access to public services (e.g. health care, education)	Increased resilience to climate change	Improved land tenure	Improved recognition of traditional knowledge	Improved representation and decision-making in governance forums/structures	Improved access to ecosystem services
								50-250 people	251-500 people	501-1,000 people	Over 1,001 people									
Commune de Babor		15		15		10000					XX									
Commune de Oued Bared		30		30		3000					XX									
Commune de Darguina		100		50		8000					XX									
Commune de Tamridjet		60		50		8000					XX									
Commune d'Erraguène		50		50		1000					XX									

*If you marked "Other" to describe the community characteristic, please explain:

--

Lessons Learned

12. Describe any lessons learned related to organizational development and capacity building.

Si sur le plan de l'organisation interne le projet n'a pas induit de changement chez AREA-ED, il lui a par contre permis de développer le côté organisationnel de ses relations avec les parties prenantes et a renforcé ses capacités techniques en matière d'approches participatives, de collaboration avec d'autres entités (OSCs locales, universités, communes, services forestiers) et de conception d'aires protégées.

13. Describe any lessons learned related to project Design Process (*aspects of the project design that contributed to its success/shortcomings*)

La prise en compte et l'implication de la principale partie prenante : la Direction générale des forêts, et le partenariat avec une institution étatique conçu dans la conception du projet ont énormément facilité sa réussite. Cela a permis d'assurer une fluidité dans les relations avec les parties prenantes locales, en particulier les conservations des forêts et les communes concernées et de compter sur leur forte implication et appui dans la phase de mise en œuvre

14. Describe any lesson learned related to project Implementation (*aspects of the project execution that contributed to its success/shortcomings*)

Dans la phase d'exécution du projet le succès du projet est due à

- L'écoute, l'implication, la consultation et la concertation de tous les acteurs sans discrimination ;
- La prise en compte des intérêts des différents acteurs, notamment des éleveurs et agriculteurs ;
- La valorisation des personnes ressources locales ;
- La stratégie de communication basée sur des actions de proximité et la contribution des OSCs locales dans sa mise en œuvre ;
- La visite d'échanges d'expériences réalisée au Parc national de Tlemcen pour les élus, les OSCs et les agents des forêts ;
- La notoriété des experts qui ont travaillé pour le projet ;
- La capacité du projet à s'adapter au contexte local et à prendre en compte les attentes des acteurs locaux.

15. Describe any other lessons learned relevant to the conservation community

Pour la communauté de conservation, il nous semble essentiel de :

- Ne pas ignorer le rôle les populations locales dans la conservation et donc de prendre en compte concrètement leurs intérêts et de trouver les voies et moyens pour les associer dans la conservation dans une approche gagnant-gagnant.
- Les objectifs de conservation lorsqu'elles peuvent être trop contraignantes pour les populations concernées, doivent être prioriser et mise en place graduellement
- De développer une expertise externe qualifiée pour faciliter les concertations, consultations ou négociations avec les acteurs et parties prenantes concernées.

Sustainability / Replication

16. Summarize the success or challenges in ensuring the project will be sustained or replicated

Le projet a pu créer une forte mobilisation locale et nationale de toutes les parties prenantes, et des populations et acteurs de la société civile concernés par la création du Parc national. Cette mobilisation, notamment local, risque de faiblir si la création du Parc national et la mise en œuvre du Plan d'action n'interviennent pas dans un temps très courts (1 ans).

Le défi le plus important serait, sans attendre la création du Parc national, de lancer quelques actions d'urgences, dans le cadre d'accords avec les bénéficiaires et visant l'amélioration des conditions de vie et de revenus des communautés paysannes du Parc national, le renforcement et l'implication des OSCs locales. Il faudra pour cela faire la promotion de ces actions auprès des autorités locales (wilaya, services déconcentrés de l'Etat, communes et associations locales et nationales).

Des responsables de la DGF et de plusieurs Parcs nationaux ont participé aux ateliers et journées d'information organisés par le projet. Ils ont été très intéressés par l'expérience du projet et souhaitent la dupliquer dans le cadre de futur projet de création d'autres aires protégées ou pour améliorer la gouvernance et la gestion des Parcs nationaux existants.

17. Summarize any unplanned activities that are likely to result in increased sustainability or replicability

18. Formaliser et capitaliser l'expérience du projet et la partager avec les acteurs concernés ;
19. Organiser des visites d'échanges entre les communautés paysannes, les élus des communes et les agents des aires protégées ;

Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs locaux : communes et OSCs

Safeguards

20. If not listed as a separate Project Component and described above, summarize the implementation of any required action related to social and environmental safeguards that your project may have triggered

Dans la conception d'origine du projet, il était prévu d'élaborer un cadre fonctionnel pour la politique de sauvegarde sur la restriction d'accès aux ressources. Cependant, dans la mise en œuvre du projet, il s'est avéré que la création du Parc national n'affecterait nullement les populations locales (pas de déplacement de population, ni d'atteinte à leurs intérêts). Bien au contraire, la création du Parc national, pourrait avoir des répercussions positives sur l'amélioration des conditions de vie et de revenu des populations locales. Aussi la réalisation de ce cadre fonctionnel a été abandonnée et remplacée par un plan d'action de conservation et de développement durable du Parc national (annexe 36). Ce plan d'action compte 3 orientations stratégiques dont 2 visent 1) l'amélioration des conditions de vie et de revenu des communautés locales et 2) la revalorisation des douars abandonnés et l'encouragement du retour des populations.

Additional Funding

21. Provide details of any additional funding that supported this project and any funding secured for the project, organization, or the region, as a result of CEPF investment

Le projet n'a pas reçu d'apports financiers additionnels mais par contre il a mobilisé divers appuis en nature qu'il serait difficile d'énumérer en totalité. Dans le tableau ci dessous sont présentés et estimés les principaux apports fournis par divers acteurs locaux :

Donor (B)	Type of Funding*	Amount/ valeur estimé en USD	Notes
INRAA	Salles de réunion Salle de conférence pause café et hébergements	800	Mise à disposition des salles de réunion de la salle de conférence
AREA-ED	Expert 20 h*j Véhicules et équipements	3.600	Caractérisation de l'agriculture, conférenciers
AREA-ED	Véhicules	5.100	Mission de terrain
AREA-ED	Location bureau et équipement de bureau	5.000	Bureau du projet et matériel bureautique
Services forestiers de Sétif	véhicules, 60 h * j personnes ressources salle de réunion	1.000	Appuis aux travaux de terrains et au programme pédagogique
Services forestiers de Bejaia	8 h * j personnes ressources salle de réunion	300	Appuis aux réunions et ateliers locaux
Communes de Babor	Local salle de réunion et atelier pause café et repas	2.500	Mise à disposition d'un local durant 30 mois et appuis aux ateliers et réunions locaux
Oued Bared	Salle de réunion et repas	200	appuis aux ateliers et réunions locaux
Darguina	Salle de réunion pause café	200	appuis aux ateliers et réunions locaux
Tamridjet	Salle de réunion pause café	200	appuis aux ateliers et réunions locaux
Université	Salle de conférence Pause café	800	Appuis aux conférences et ateliers de validation locaux
TOTAL		19.700	

* Categorize the type of funding as:

- A *Project Co-Financing (other donors or your organization contribute to the direct costs of this project)*
- B *Grantee and Partner Leveraging (other donors contribute to your organization or a partner organization as a direct result of successes with this CEPF funded project)*
- C *Regional/Portfolio Leveraging (other donors make large investments in a region because of CEPF investment or successes related to this project)*

Additional Comments/Recommendations

22. Use this space to provide any further comments or recommendations in relation to your project or CEPF

L'ampleur du projet a été fortement sous estimée dans sa conception en raison du manque d'information. La superficie de la zone d'étude qui au départ était estimé à moins de 5000 ha a été multipliée par 5 au cours de la mise en œuvre pour atteindre près de 25.000 ha en fin de projet.

Cette augmentation se justifiait par l'importance de la biodiversité et l'intérêt et les demandes des parties prenantes et des acteurs locaux. Grâce à la souplesse des procédures du CEPF cette modification du projet a pu se faire sans difficultés particulière et des fonds supplémentaires et des prolongations de délais ont été accordés à AREA-ED pour mener le projet à sa fin. Mais ce changement d'ampleur n'a pas été sans poser des difficultés à AREA-ED pour mener le travail à son achèvement.

Le succès du projet doit beaucoup aux collaborations fortes et solides construites dans la phase d'identification du projet avec l'INRAA et la DGF et dans la mise en œuvre avec les parties prenantes locales (conservation des forêts de Sétif et Bejaia, communes de Babor, Oued Bared, Darguina et Tamridjet, les OSCs locales, les citoyens paysans des 4 communes). Les appuis multiples fournis par les administrations locales des forêts et les communes ont été déterminants.

L'expérience du projet, notamment l'approche participative a suscité un intérêt de plusieurs gestionnaires de Parc nationaux qui ont en pris connaissance. Beaucoup d'entre eux ont sollicité AREA-ED pour des partenariats visant à renforcer la participation des communautés locale dans la conservation.

Il a été par contre difficile de faire respecter aux experts recrutés les termes de leur contrat et d'obtenir d'eux des rapports de qualité remis dans les délais. Sur ce point AREA-ED devra améliorer son système de recrutement du personnel indépendant et prévoir dans le calendrier de projet des temps plus long pour appliquer des procédures de recrutements (appel à candidature ouvert, présélection sur dossier, sélection après entretien).

Information Sharing and CEPF Policy

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned, and results. Final project completion reports are made available on our Web site, www.cepf.net, and publicized in our newsletter and other communications.

Please include your full contact details below:

23. Name: Burhan Eddine El Mounir BENCHARIF

24. Organization: AREA-ED (association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement

25. Mailing address: route de Chercell, Nador BP61, Tipasa 42240

26. Telephone number: +213 771 175 899

27. E-mail address: area-ed@hotmail.com